

Déchèteries
Ressourcerie
Collecte
UVE
Transition énergétique
Transition écologique
Tri et recyclage
Prévention
Sensibilisation
Bien-être au travail



**DU GESTE CITOYEN
À L'ENGAGEMENT
D'UN TERRITOIRE.**

Ouverte en mars 2025
au cœur du plateau de Saclay,
la ressourcerie du Siom propose
des objets de seconde main à prix
raisonné, sensibilise au réemploi
et crée du lien avec les habitants
du territoire. Ce nouveau lieu
de vie, qui fait rimer solidarité et
économie circulaire, est d'ores et
déjà un succès en quelques mois
d'exploitation.



**BILAN
D'ACTIVITÉ
2025**

SOMMAIRE

4	ÉDITO
6	BIENVENUE AU SIOM
8	LES CHIFFRES CLÉS 2025
10	PARTIE 1 Ressourcerie de Saclay : donner une nouvelle vie aux objets
14	PARTIE 2 Collecte et innovation : une culture pionnière au service du territoire
18	PARTIE 3 L'UVE, moteur d'énergie locale
22	PARTIE 4 Un service public performant
26	PARTIE 5 Moins de déchets, plus d'actions !
30	PARTIE 6 Faire vivre la transition sur le territoire
34	PARTIE 7 Faire progresser l'organisation, accompagner les équipes

Accélérons la transition écologique du territoire

Depuis sa création, le Siom a toujours eu pour ambition de proposer aux habitants un service public innovant, performant et exemplaire. Précurseur en matière de transition écologique, le Siom lançait dès 2008 des travaux sur l'usine d'incinération pour augmenter la valorisation énergétique tout en préservant notre environnement à travers l'obtention de certifications majeures, l'ISO 50001 et l'ISO 45001.

Plus récemment, la réalisation d'une déchèterie couplée à une ressourcerie et la généralisation d'une collecte des biodéchets confirment notre volonté d'accélérer la transition écologique du territoire.

Édito

Jean-François Vigier
Président du Siom

La déchèterie-ressourcerie : un lieu de convergence des actions en faveur de l'économie circulaire

Installée au cœur du Plateau de Saclay, pôle de recherche et d'innovation, la déchèterie-ressourcerie du Siom se déploie sur plus de 6 600 m² et est entièrement dédiée à l'économie circulaire. Après plus d'un an d'activité, on dénombre près de 30 000 passages sur le site et la fréquentation progresse avec une répartition équilibrée entre la déchèterie de Villejust et celle de Saclay. La prochaine étape sera l'ouverture du site aux professionnels dès 2026 afin de répondre à un besoin du territoire.

La ressourcerie, ouverte en mars 2025, est également très fréquentée. Plus de 3 800 visiteurs ont déjà franchi ses portes pour acquérir des objets de seconde main. Plus de 20 tonnes ont ainsi pu bénéficier d'une seconde vie. Des ateliers et des conférences consacrés à la réparation, au réemploi et à la réduction des déchets ont permis de sensibiliser un large public. ReSaclay, qui gère cet équipement, travaille activement pour élargir les jours d'ouverture. Afin d'accompagner cette dynamique, nous allons agrandir les espaces de stockage et de vente pour soutenir le développement de son activité.



Une Unité de Valorisation Énergétique à la pointe de la technologie

Depuis près de vingt ans, notre Unité de Valorisation Énergétique de Villejust transforme les déchets ménagers en énergie. Véritable pilier de notre politique de gestion des déchets, elle a récemment bénéficié d'un programme de modernisation de plus de 8 millions d'euros.

Ces investissements nous permettent aujourd'hui d'améliorer les performances énergétiques de l'installation tout en répondant aux exigences environnementales les plus récentes. En 2025, 89 668 tonnes de déchets ont ainsi été valorisées avec une performance énergétique de 88%. Au tournant de 2030, il nous faudra répondre à de nouveaux défis : remplacer un des deux fours de l'installation et travailler à la captation du carbone qui constitue un enjeu majeur pour l'avenir de cette filière.

Le protoxyde d'azote, le fléau des temps modernes

Depuis plusieurs années, ce fléau s'est répandu partout : dans l'espace public, où les jeunes l'inhalent, avec des conséquences graves pour leur santé, mais aussi dans nos unités de valorisation énergétique (UVE), où les explosions causées par ces déchets perturbent leur fonctionnement et réduisent leur efficacité.

En 2025, cela représentait 12 jours d'arrêt techniques de l'UVE et près de 240 000 euros de manque à gagner de production de chaleur et d'électricité. La réponse apportée par les pouvoirs publics demeure insuffisante. Comme de nombreux syndicats de traitement des déchets, nous appelons à la création d'une véritable filière afin de mieux prendre en charge ce déchet dangereux.

Donner un nouvel élan à la collecte des biodéchets

En 2022, le Siom lançait la collecte des biodéchets, deux ans avant l'obligation légale prévue par la loi AGEC au 1^{er} janvier 2024.

En 2025, près de 10% des foyers du territoire y participent et 3 000 tonnes de biodéchets ont pu être valorisées en compost.

Pour franchir un nouveau cap, nous allons développer l'apport volontaire dans les communes du Siom. Quatre communes sont déjà équipées d'abris-bac. Notre objectif est de mener une politique de déploiement de ces points d'apport volontaire afin d'offrir une solution de tri des biodéchets accessible à tous.

L'innovation au service du geste de tri

L'innovation constitue également un levier essentiel pour améliorer les performances environnementales du territoire. C'est dans cet esprit que nous avons monté un partenariat avec une start-up, WasteTide, qui a développé l'application WasteScan, fondée sur l'intelligence artificielle.

Grâce à cet outil, chaque habitant peut scanner un déchet directement depuis son smartphone et obtenir instantanément une consigne de tri personnalisée. En seulement six mois, plus de 2 000 personnes ont téléchargé l'application et près de 150 l'utilisent quotidiennement. Ces résultats montrent bien l'intérêt des habitants pour les outils numériques et l'aide qu'ils peuvent leur apporter. Nous devons désormais amplifier leur diffusion afin de poursuivre l'amélioration de la qualité du tri.

Réduire les déchets plastiques : fédérer pour porter une ambition collective

En 2025, le Siom a lancé une étude « Zéro Plastique » avec le soutien de la Région Île-de-France. L'objectif est de fédérer les 21 communes du territoire autour d'une stratégie commune visant à réduire durablement la présence du plastique dans l'espace public.

Cette démarche repose sur une conviction forte : la transition écologique ne pourra réussir sans une mobilisation collective. Accélérer le recyclage des emballages est indispensable, mais cela ne suffira pas. Nous devons également agir à la source pour réduire les volumes de plastique mis sur le marché et limiter leurs impacts environnementaux.

Un nouveau mandat qui s'ouvre dans un contexte contraint

Les investissements réalisés ces dernières années ont été menés avec rigueur, tout en maintenant une fiscalité stable pour les habitants avec un taux de TEOM de 5,27% alors qu'au plan national il est à 9,29%. Après l'augmentation de la TGAP, passée de 165 000 euros en 2020 à 900 000 euros en 2025 pour le Siom, l'État poursuit sa politique fiscale du rabot basée sur des coupes budgétaires qui réduisent d'autant les capacités d'investissement des collectivités.

Ce nouveau mandat débute dans un contexte financier contraint, marqué par de nombreuses incertitudes. Certaines filières REP (Responsabilité Élargie du Producteur), notamment dans les secteurs du textile ou du bâtiment, montrent aujourd'hui leurs limites et nécessitent une refondation.

Le projet de fausse consigne pour recyclage, abandonné une première fois en 2023 grâce à la mobilisation des collectivités, refait surface et risque de conduire au démantèlement du Service Public de Gestion des Déchets.

Enfin, l'intégration potentielle des Unités de Valorisation Énergétique dans le système européen des quotas carbone pourrait faire peser de nouvelles charges sur les collectivités. Les défis sont nombreux. Les mauvaises idées ont parfois aussi tendance à être recyclées. Pour autant, au niveau local, notre détermination reste intacte. Avec les élus du Siom, nous continuerons à défendre un service public de proximité, efficace et ambitieux, au service des habitants et de la transition écologique du territoire.

Un territoire, un service public, une mission.

Le Siom, acteur public de l'économie circulaire en Vallée de Chevreuse



21
communes



213 513
habitants



34
agents



**Collecter, réduire,
trier, valoriser :
le Siom accompagne
chaque jour
les habitants et
les communes
vers une gestion
plus responsable
des déchets.**

Syndicat mixte de gestion des déchets, le Siom assure un service public de proximité auprès des habitants de la Vallée de Chevreuse et de Paris-Saclay. Administré par des élus locaux, il construit avec ses adhérents une politique ambitieuse de prévention, de collecte, de tri et de valorisation. Sa mission : réduire l'impact des déchets tout en développant des solutions concrètes au service de la transition écologique du territoire.

Un syndicat mixte au service des communes

Au total, 42 délégués titulaires et 42 délégués suppléants participent à la construction d'une politique publique d'économie circulaire structurante pour le territoire.

Du déchet à l'énergie, du geste de tri à la seconde vie.



Prévenir

Sensibilisation, écoles durables, réduction des déchets, réemploi.



Collecter

Collectes en porte-à-porte et en points d'apport volontaire : ordures ménagères, déchets recyclables, verre, biodéchets, déchets végétaux, encombrants, DEEE.



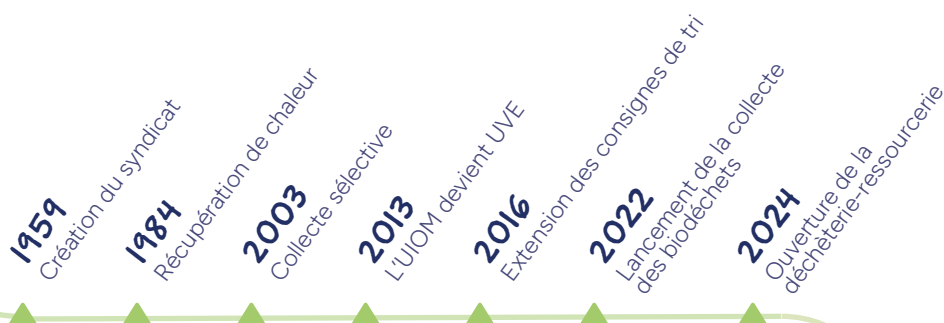
Trier et orienter

Extension des consignes de tri, déchèterie, ressourcerie.



Valoriser

UVE, récupération et vente d'énergie, valorisation matière et organique.



Hier centré sur la collecte et le traitement, le Siom est aujourd'hui un opérateur complet de l'économie circulaire : il agit à la fois sur les usages, les services, les équipements et la valorisation énergétique.

en 2025...



27 janvier 2025 : cérémonie des vœux du Siom, à la déchèterie-ressourcerie, Saclay



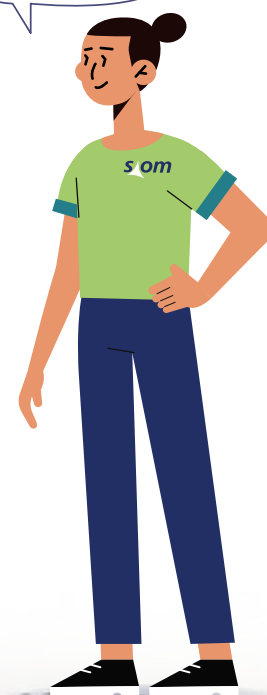
13 mars 2025 : participation du Siom à la 8^{ème} Conférence Nationale des Déchets, en partenariat avec le Syctom, à la Maison de la Chimie, Paris



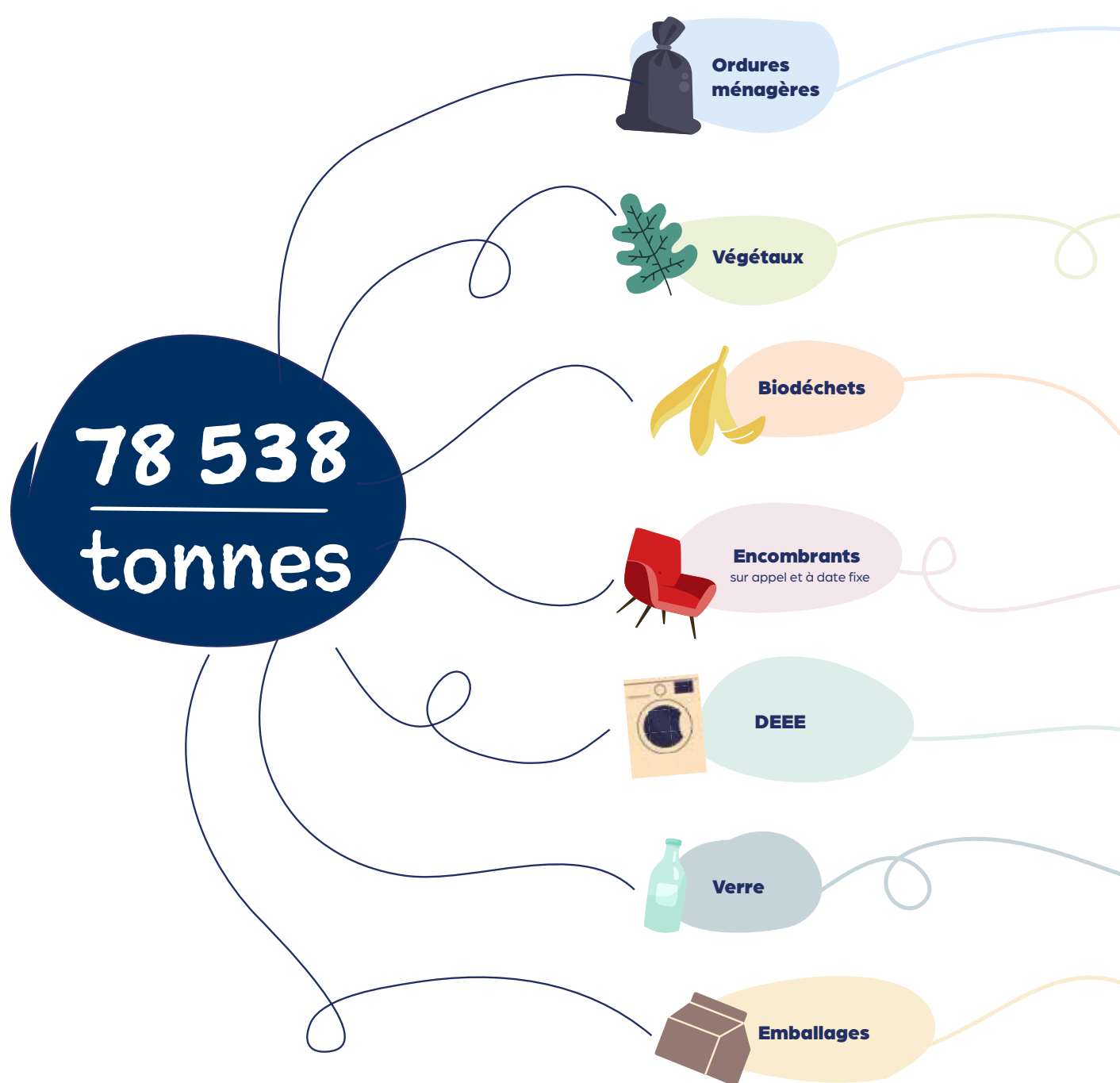
26 mars 2025 : ouverture de la ressourcerie du Siom par ReSaclay



12 octobre 2025 : Fête de la Récup' du Siom, à la déchèterie-ressourcerie, Saclay



Une collecte des déchets ménagers efficace sur le territoire

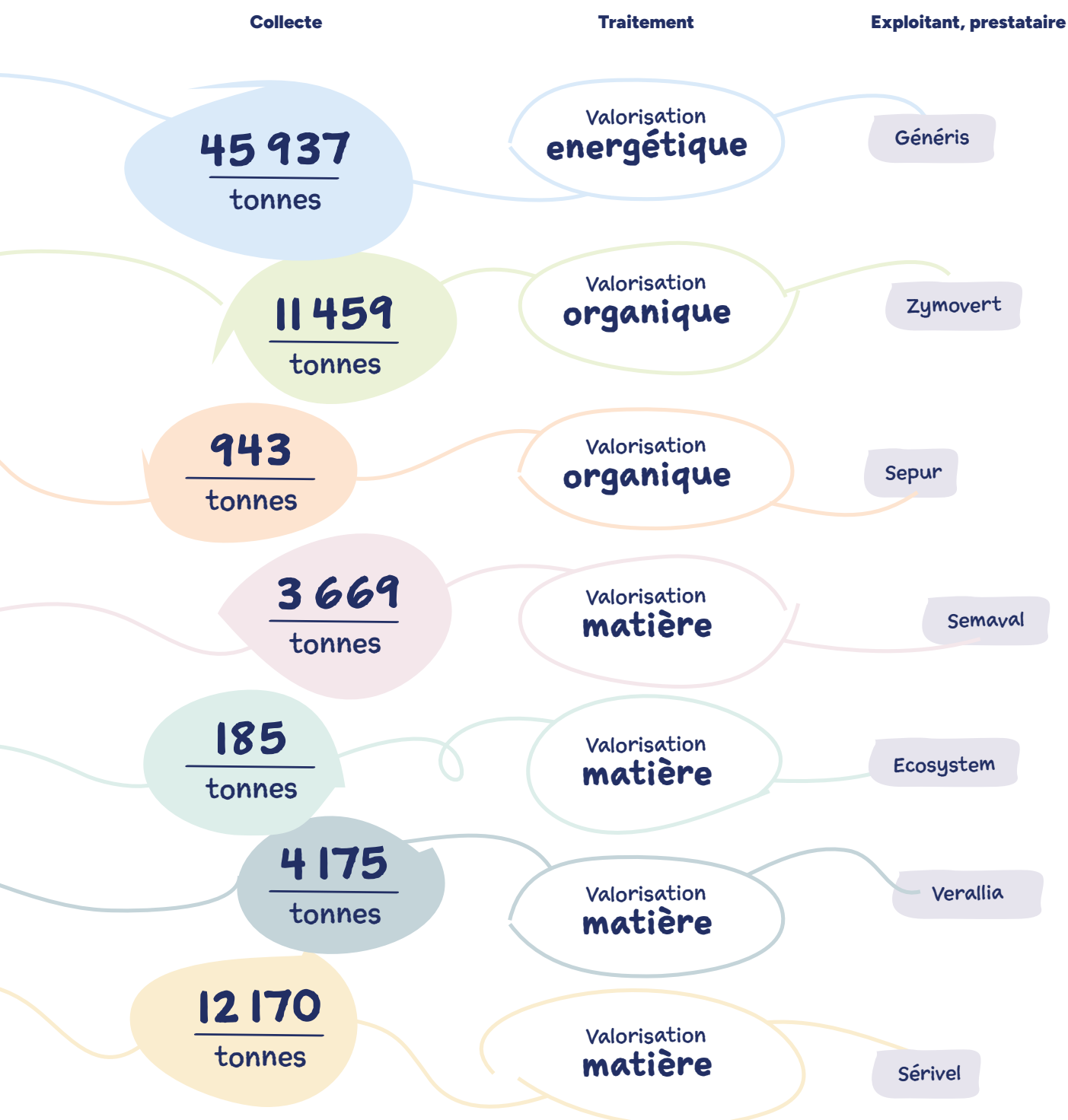


Diriger un Syndicat en charge de la collecte et du traitement, c'est piloter l'intégralité de la chaîne de valeur, de la prévention à la valorisation des déchets ménagers, afin de proposer un service public proche des usagers. Aujourd'hui, une de nos priorités est d'accompagner le geste de tri des déchets et limiter la quantité de déchets enfouis. Chaque flux nécessite une approche spécifique : les biodéchets, par exemple, font l'objet d'une collecte spécifique pour favoriser leur retour au sol sous forme d'amendement organique. En matière de valorisation énergétique, nous devons relever des défis techniques tels que la captation et la valorisation du CO₂ dans les fumées d'incinération ou l'élimination des Pfas dans les rejets atmosphériques.

En réalité, travailler au sein du service public de gestion des déchets, c'est contribuer activement à la transition écologique et énergétique en s'appuyant sur des équipes motivées et dont l'efficacité est un gage de réussite.



Nathalie Bruneau
Directrice Générale des Services du Siom



Réemploi

Ressourcerie de Saclay : donner une nouvelle vie aux objets

Inaugurée en mars 2025
sur le site de la déchèterie
à Saclay, la ressourcerie du Siom
propose d'aborder de manière
différente le réemploi et la
consommation responsable
sur le territoire.

Elle porte l'ambition du Siom
de faire du réemploi un levier
concret de transition écologique
et sociale sur le territoire,
tout en renforçant le lien entre
citoyenneté, solidarité et
engagement environnemental.



Le réemploi prend une nouvelle dimension



Ouverte en mars 2025 au cœur du plateau de Saclay, la nouvelle ressourcerie du Siom donne une visibilité nouvelle à l'économie circulaire sur le territoire. Plus qu'un équipement dédié au réemploi, ce lieu de vie de plus de 900 m² a été pensé comme un espace vivant, ouvert aux habitants, aux associations, aux étudiants et aux acteurs locaux.

Gérée par ReSaclay, entreprise d'insertion reconnue d'utilité sociale et membre du groupe Dynamique Embauche, la ressourcerie collecte, trie, teste, nettoie et valorise les objets de seconde main avant leur remise en vente à prix modiques. Une alternative concrète à l'achat de produits neufs, qui permet à chacun de prolonger la durée de vie des objets tout en réduisant le gaspillage. L'équipement porte également une forte ambition sociale. En accompagnant des personnes éloignées de l'emploi dans un parcours de formation et d'insertion professionnelle, ReSaclay fait de la ressourcerie un outil à la fois environnemental et humain. Aux côtés de la déchèterie exploitée par Generis, filiale de Veolia, le site réunit ainsi plusieurs fonctions complémentaires : donner, réparer, apprendre, transmettre et réemployer.

Ateliers pédagogiques, activités de réparation, accueil d'associations, participation de bénévoles : la ressourcerie s'affirme déjà comme un point d'ancrage convivial et fédérateur. Au sein d'un territoire marqué par la présence d'entreprises, de grandes écoles et de pôles de recherche, elle rappelle que l'innovation peut aussi se jouer dans les gestes du quotidien, la sobriété des usages et la solidarité de proximité.

Après un an d'exploitation, un premier bilan confirme le potentiel d'attractivité de ce nouvel équipement qui fait dialoguer service public, insertion, associations et habitants.

« La ressourcerie du Siom s'est très vite imposée comme un équipement stratégique pour le plateau de Saclay. Son attractivité attire les bénévoles qui sont de plus en plus nombreux. Sa force, c'est de parler à des publics très différents : habitants, étudiants, familles, salariés en insertion, associations... Ici, chacun peut consommer autrement, accéder à des objets de qualité et participer à une démarche solidaire. En lien avec la déchèterie et les équipes de Veolia, la ressourcerie sensibilise aussi les usagers à regarder autrement leurs déchets. C'est un lieu d'écoresponsabilité, mais aussi un vrai point d'ancrage social et local. »

David Besse

Directeur général de ReSaclay

Avec ses 2 salariés et ses 17 bénévoles réguliers, la ressourcerie accueille plus de 500 visiteurs chaque mois.



Fonctionnement quotidien et engagement social

La ressourcerie est ouverte du mercredi au samedi.

Chaque mardi, les équipes récupèrent, trient, remettent en état et étiquètent ce qui a été orienté puis déposé par les usagers les dimanches et lundis.

En activité depuis mars 2025, ses horaires quotidiens sont en cours d'évolution afin d'en permettre l'accès aux acteurs économiques, associatifs et académiques du Plateau de Saclay pendant le créneau du déjeuner.

Les ateliers pédagogiques et de sensibilisation sont organisés par le Siom et coordonnés avec les associations locales et les établissements d'enseignement supérieur. Ce fonctionnement permet d'allier efficacité opérationnelle, réemploi et pédagogie, tout en valorisant l'implication citoyenne et l'insertion professionnelle.

La ressourcerie en action : une première année prometteuse

Depuis son ouverture en mars 2025, la ressourcerie de Saclay s'affirme comme un lieu vivant de réemploi, de solidarité et de sensibilisation. Les chiffres de fréquentation et de vente sont clairs : l'attente des habitants sur le territoire était forte et cette première année est un véritable succès.

Ateliers et actions pédagogiques autour de l'économie circulaire

« Une ressourcerie a trois missions : proposer des objets à prix raisonné, sensibiliser au réemploi et créer du lien avec les habitants. Depuis l'ouverture, nous avons surtout concentré notre énergie sur la boutique, qui a très bien démarré. Être installés sur le site de la déchèterie, avec le soutien du Siom, change beaucoup de choses : cela nous rend visibles, pratiques, et nous permet de toucher des publics qui ne seraient pas forcément venus spontanément. Habitants, étudiants, salariés des grandes écoles ou des entreprises... tous se croisent ici. C'est ce qui rend ce territoire passionnant. Je veux aussi remercier nos bénévoles : ils apportent des idées, des compétences, un regard neuf. Sans eux, nous n'aurions pas pu monter en compétence aussi vite. »



Manon Seroux
Responsable
de la ressourcerie
de Saclay

La ressourcerie ne se limite pas à la collecte et à la vente d'objets : elle devient un véritable lieu d'apprentissage et d'expérimentation. Les ateliers Zéro Déchet invitent les visiteurs à repenser leur consommation et à adopter des gestes simples pour réduire les déchets au quotidien.



Bienvenue à la déchèterie-ressourcerie du Siom, à Saclay !



Étape 1
Réception
des objets à la
ressourcerie :
un pré-tri est
organisé.

Étape 2
Rangement des
dons sélectionnés
dans la réserve,
avant mise
en rayon.



Étape 3
Passage en caisse :
un panier moyen s'y élève
à près de 10 euros.



Première année
d'exploitation :
un succès auprès
des habitants.

Bilan opérationnel et fréquentation

24 tonnes
d'objets entrants

dont

22 tonnes
réemployées

2 tonnes
dirigées vers la déchèterie

90%
de taux
de réemploi

35
passages en caisse
par jour

10 €
Le panier
moyen

Ouverture

mercredis et samedis 10h-17h30,
jeudis et vendredis après-midi

Les sessions de réparation électroménager, organisées en partenariat avec le Repair Café d'Orsay, permettent de redonner vie à des objets défectueux tout en sensibilisant aux économies de ressources.

Les plus jeunes bénéficient d'activités spécifiques, conçues pour leur faire découvrir le réemploi de manière ludique et participative.

Parmi les initiatives ponctuelles, la bourse aux vélos offre une seconde vie aux cycles, tandis que les ateliers cuisine anti-gaspi, organisés dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD), enseignent comment transformer les restes et limiter le gaspillage alimentaire. **Ces actions ont permis de sensibiliser plus de 300 personnes** et contribuent à faire de la ressourcerie un espace vivant, fédérateur et pédagogique, où chaque geste prend du sens et chaque objet retrouve une utilité.

Le Siom
voit plus loin

La ressourcerie de Saclay poursuit son développement...

... et prépare plusieurs évolutions. Le déploiement des ressourceries mobiles permettra d'aller au plus près des habitants, des grandes écoles, des bailleurs, des entreprises et des collectivités, pour sensibiliser davantage et faire rayonner le modèle au-delà du site. Sur place, l'ouverture d'un espace de vente élargi contribuera à capter davantage d'objets qui seront ensuite remis en circulation. Autre priorité : étoffer l'accueil, les ateliers et les temps d'échange, avec l'ambition de faire du site un véritable îlot social autour du réemploi, du jeu, de l'emploi et de l'économie circulaire.



Tisanerie de Noël

Pendant le mois de décembre, une vente spéciale Noël a été organisée pour les habitants du territoire. L'occasion d'un moment cosy autour d'un thé ou d'un café...



Généreux !

L'atelier généreux a permis à ses participants de composer des plats anti-gaspi savoureux à base de légumes locaux.



Le Repair Café Orsay, partenaire régulier de la ressourcerie, a organisé plusieurs sessions de remise en état in situ pour lutter contre l'obsolescence programmée et donner une nouvelle vie aux objets : petits appareils ménagers en panne, vélos fatigués, jouets, textile, etc. Rien ne résiste aux bénévoles de l'association !



L'attractivité et le dynamisme du site répond aux besoins du territoire tout en favorisant l'économie circulaire.



Transition écologique

Collecte et innovation : une culture pionnière au service du territoire

Pionnier dans la gestion des biodéchets, le Siom accélère en déployant plusieurs solutions pour faciliter le tri à la source.

L'installation de points d'apport volontaire, en complément des bacs mis à disposition, accompagne l'évolution de la collecte au service de la transition écologique.



Biodéchets

Une collecte en évolution

Syndicat avant-gardiste, le Siom collecte les biodéchets sur les 21 communes pour les transformer en compost et biogaz. En déployant cette année les points d'apport volontaire, le syndicat va plus loin pour couvrir tout le territoire avec des modalités de collecte différentes et adaptées à tous.

Pionnier en Île-de-France, le Siom a lancé la collecte des biodéchets dès avril 2022, anticipant de près de deux ans l'entrée en vigueur de l'obligation légale de tri à la source instaurée par la loi AGEC au 1^{er} janvier 2024. Cette anticipation a permis de déployer progressivement le dispositif et de mobiliser efficacement les habitants.

Début 2025, on dénombrait plus de 10 000 foyers volontaires (individuels et collectifs), soit près de 10 % des foyers équipés de bacs biodéchets.

Pour accélérer le maillage du territoire et permettre à un maximum d'habitants de trier à la source leurs biodéchets, le Siom a fait le choix de proposer des abris-bacs aux communes volontaires.

Cette nouvelle collecte permet de toucher les usagers qui n'ont pas souhaité bénéficier de nouveaux bacs pour des questions de place, notamment dans les jardins. Ces dispositifs facilitent l'accès au tri et renforcent l'efficacité globale de la collecte, tout en conservant une très bonne qualité du gisement grâce à la mobilisation des habitants. Actuellement, sept abris-bac sont opérationnels sur le territoire dans quatre communes volontaires.

De nouveaux points sont prévus dans trois communes en 2026.



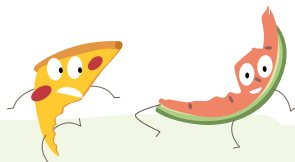
140 kg
de déchets alimentaires :
c'est ce que produit une
personne en moyenne
chaque année



près de 10%
des foyers
du territoire sont équipés
de bacs biodéchets



7 abris-bacs
installés
dans 4 communes



3 353 tonnes
de biodéchets collectées

depuis 2022



+ de 10 000
foyers
équipés de bacs
biodéchets

63 kg
collectés par habitant
chaque année sur le
territoire du Siom

Valorisation

Que deviennent
les biodéchets collectés ?



75 %
du compost à destination
des coopératives agricoles



20 %
de la biomasse à destination des
chaufferies comme combustible



5 %
Les déchets résiduels, tels que
le plastique, sont valorisés
énergétiquement par incinération



Une collecte innovante et modernisée

L'innovation accompagne aussi les initiatives du syndicat, à l'image de WasteScan, application fondée sur l'intelligence artificielle qui guide les habitants dans leurs gestes de tri. Des outils nouveaux, pour une collecte toujours plus performante.

Le Siom modernise sa collecte de verre : 35 nouveaux Points d'Apport Volontaire installés en 2025

Une campagne de renouvellement ambitieuse

Depuis 2010, le Siom a mis en place un réseau de Points d'Apport Volontaire (PAV) pour la collecte du verre sur son territoire historique. Après plus de quinze ans de service, certains de ces conteneurs, appelés « molok », montraient des signes de vieillissement. Conscient de cette évolution, le Siom a lancé en 2025 une campagne de remplacement ambitieuse, qui se poursuivra en 2026. 35 nouveaux PAV ont déjà été installés dans 9 communes du territoire, marquant une étape importante dans la modernisation de la gestion des déchets.

Une adaptation aux besoins locaux

L'implantation des nouveaux Points d'Apport Volontaire a été soigneusement étudiée pour répondre aux spécificités de chaque commune. Les emplacements existants ont été réévalués en fonction des évolutions urbaines et des habitudes des usagers. L'objectif ? Faciliter le geste de tri pour tous.

Cette approche permet de maintenir un service public de qualité, tout en garantissant une accessibilité optimale et une robustesse accrue des équipements. En 2026, le Siom continuera la modernisation de son parc de Points d'Apport Volontaire avec une nouvelle campagne de remplacement pour le reste du territoire.



« En tant qu'agents de collecte, notre travail au quotidien est de veiller à ce que la collecte des déchets soit effectuée, que ce soit en points d'apport volontaire ou en porte à porte. Tous les jours, il nous faut agir vite pour trouver des solutions pour les usagers.

Ce qui me plaît le plus, c'est d'être le lien direct entre les habitants, les entreprises et le Siom. Nous sommes les yeux et les oreilles du territoire ! Quand on réussit à régler un problème de collecte dans un quartier, on voit tout de suite l'impact de notre travail sur le cadre de vie des gens. C'est un métier de terrain, parfois physique, mais profondément utile. »



Noémie Roussel

Contrôleuse de collecte et chargée de la redevance spéciale

708 points d'apport volontaire
sont mis à disposition des habitants des 21 communes du Siom,
soit en moyenne un PAV pour 300 habitants



396
PAV enterrés



249
PAV semi-enterrés



63
PAV aériens

Wastecan : une appli écocitoyenne innovante pour améliorer la qualité du tri



Pour réduire les erreurs de tri, le Siom mise sur la participation des habitants via des outils numériques et des dispositifs innovants qui rendent le geste de tri simple, ludique et concret.

L'application WasteScan est une aide au tri en temps réel. Basée sur une intelligence artificielle créée par la start-up Wastetide en partenariat avec le Siom, elle a été expérimentée dans les communes de Bures-sur-Yvette, Linas, Longjumeau et Villejust pendant trois mois.

Sur cette période, les chiffres sont éloquentes : près de 2 000 visiteurs uniques, pour 55 000 scans de poubelle afin d'accompagner l'habitant vers le tri.

En photographiant leurs déchets, les habitants obtiennent les consignes de tri et identifient les erreurs qui concernent principalement le plastique, qui représente 80% des erreurs de tri détectées par l'intelligence artificielle. L'application, qui rassemble près de 130 utilisateurs uniques par jour, confirme son utilité et son rôle pédagogique pour faire émerger de futurs usages autour du tri et de l'information aux usagers.

Les retours des utilisateurs montrent que l'application complète les dispositifs existants, tout en constituant un outil pédagogique pour les foyers et un point d'entrée vers de futurs usages numériques sur le tri et la prévention des déchets.

**Le Siom
voit plus loin**

Innovation et IA

En 2026, le Siom généralisera son application WasteScan sur le territoire des 21 communes afin d'agir sur le geste de tri et sur la collecte des déchets recyclables.

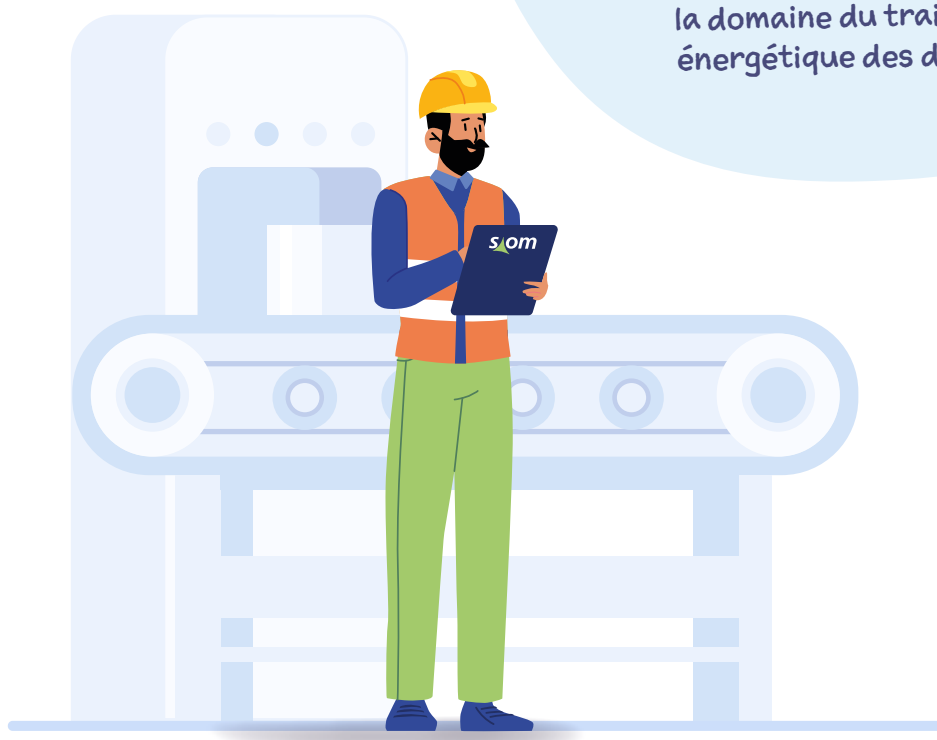
La présence de l'Intelligence Artificielle dans le domaine des déchets transforme profondément le métier. Analyse de données, vision par ordinateur des bacs et des camions bennes, détection des erreurs de tri et des déchets dangereux, etc. De nouvelles solutions apparaissent ! Le Siom s'inscrit dans cette dynamique, explorant ces technologies pour augmenter la qualité du service et développer des pratiques durables sur l'ensemble de son territoire.

Transition énergétique

L'UVE, moteur d'énergie locale

À Villejust, l'UVE transforme les déchets non recyclables en énergie renouvelable pour le territoire.

En 2025, le site a poursuivi sa modernisation. Cette transformation permet à l'équipement de rester un moteur énergétique fiable et performant. Mais derrière cette performance, des défis persistent dans la domaine du traitement énergétique des déchets.



Moderniser les équipements, maintenir la performance

Engagée en 2024, la modernisation de l'Unité de Valorisation Énergétique de Villejust s'est poursuivie en 2025, traduisant l'ambition du Siom d'en faire un équipement stratégique pour le territoire.

En 2025, les travaux d'optimisation de la régulation de combustion et d'amélioration de la performance énergétique ont été achevés. Au 31 décembre, les autres interventions prévues dans le cadre du Marché Global de Performance, confié à la société GENERIS, affichaient un taux d'avancement de 90 %, avant une finalisation programmée début 2026.

Sur le site, cette transformation est déjà visible : salle de commande modernisée, nouveaux écrans de supervision, ascenseur, nouveau circuit de visite, aménagements de sécurité et évolution des installations industrielles. Avec plus de 8 millions d'euros d'investissement, le Siom renforce la performance énergétique, environnementale et industrielle de l'UVE, équipement central de la valorisation énergétique du territoire.



Aménagements de sécurité

– Les travaux ont permis de renforcer la sécurité du site, avec de nouveaux équipements et cheminements adaptés ; ici la nouvelle cage d'escaliers extérieurs.



Une accessibilité optimisée

– Un nouvel ascenseur améliore l'accessibilité pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.



Écrans de supervision – Les nouveaux outils de supervision permettent un suivi plus fin de la performance industrielle et énergétique.



Salle de commande modernisée – La nouvelle salle de commande renforce le pilotage opérationnel de l'UVE et la localisation de suivi en temps réel des installations.

Vue industrielle de l'UVE

– À Villejust, la modernisation de l'UVE se traduit par une transformation des installations.



Déchets entrants, énergie utile

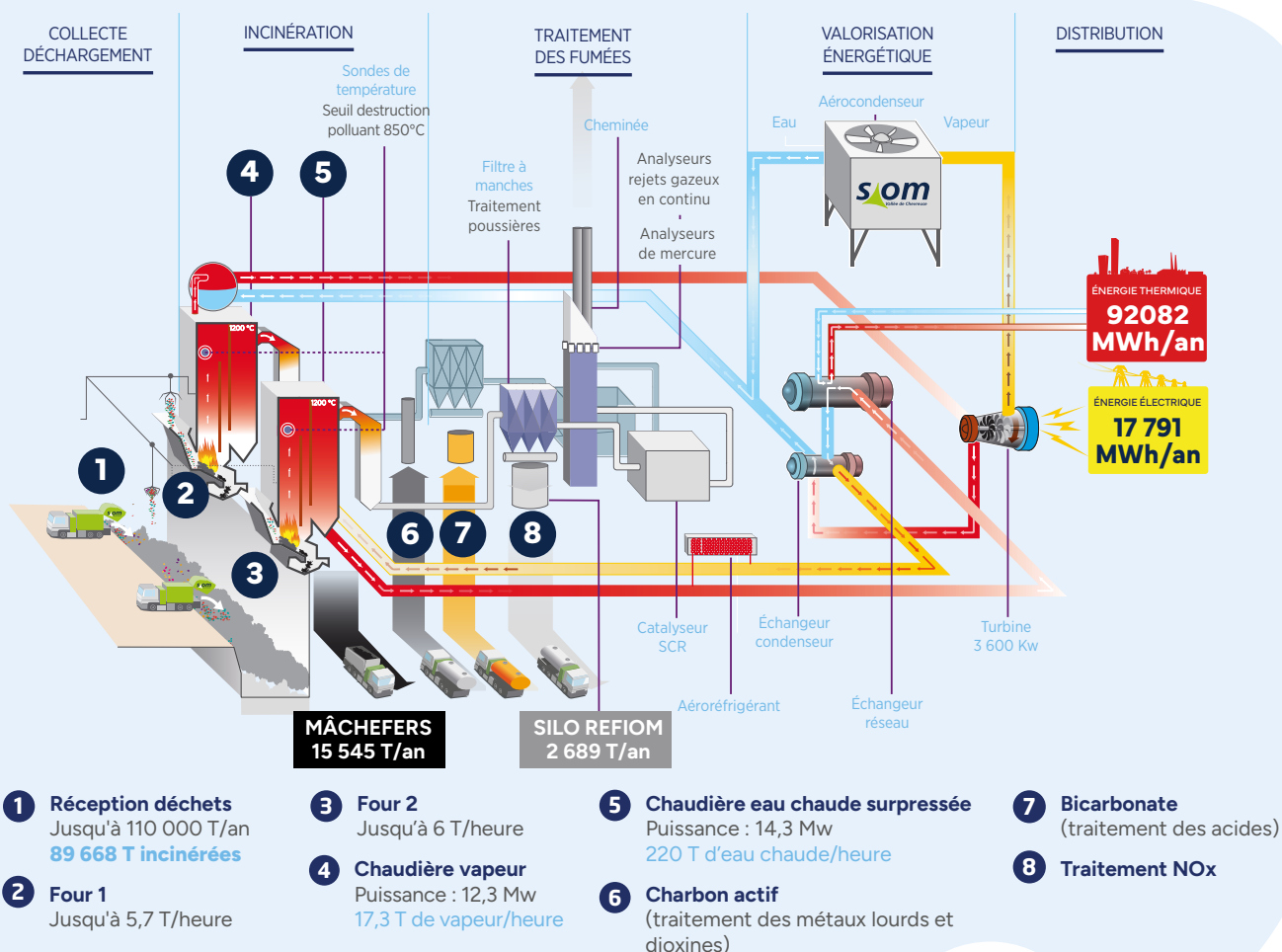
À Villejust, les déchets non recyclables deviennent une ressource énergétique pour le territoire. En 2025, l'Unité de Valorisation Énergétique du Siom à Villejust a incinéré 89 668 tonnes de déchets afin d'alimenter un réseau de chaleur performant et produire de la chaleur et de l'électricité. Dans un contexte de modernisation du site, ces résultats confirment le rôle stratégique de l'équipement dans la transition énergétique locale.

88 %

de performance
énergétique
en 2025

L'UVE

Moteur énergétique du territoire



Le réseau de chaleur du Siom

Permet de chauffer le Parc d'activité de Courtabœuf
et 10 000 foyers de la commune des UliS



7 km
de canalisations

+5,3 %
de ventes
de chaleur

90,30 %
de rendement
global

79,39 € HT/MWh
tarif réseau Siom 2025 (moyenne 2024
du prix HT du MWh produit par des réseaux
alimentés par UVE) : 100,20€
(source : Amorce)

L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) du Siom à Villejust est équipée de deux lignes de production distinctes. L'une d'elles est dédiée à la production d'eau surchauffée, maintenue à l'état liquide grâce à une pression élevée. Cette énergie est transférée via un échangeur vers le réseau de chaleur, qui alimente la zone d'activité de Courtabœuf et la ville des Ulis. En 2025, l'UVE a traité 89 668 tonnes de déchets, dont 55 887 tonnes de déchets ménagers, pour produire 108 287 MWh de chaleur et 19 941 MWh d'électricité.



Protoxyde d'azote

Le combat continue

Les bouteilles de protoxyde d'azote jetées dans les ordures ménagères provoquent des explosions dans les installations de traitement. À Villejust, ce phénomène continue d'avoir des conséquences humaines, techniques et financières importantes.



En 2025, les cartouches de protoxyde d'azote, dont l'usage est parfois détourné à des fins récréatives, ont encore provoqué 9 arrêts de l'UVE, représentant plus de 12 jours d'interruption de production de chaleur et d'électricité.

L'impact financier n'est pas négligeable : plus de 20 000 euros de réparations et près de 240 000 euros de manque à gagner. De plus, 5 000 bouteilles collectées sur voirie ou à l'entrée du site ont dû être évacuées, pour un coût de 50 000 euros.

Au-delà du coût, l'enjeu est surtout humain : ces bouteilles peuvent exploser lors de l'incinération et mettre en danger les agents.

Depuis 2024, le Siom multiplie les actions : signalements aux services de l'État, dépôts de plainte, sensibilisation des communes, campagnes de communication auprès des jeunes publics, tri en amont et recherche de solutions pour identifier les bouteilles avant leur arrivée dans les bennes.



Un danger réel
Impact de l'explosion d'une bouteille
dans l'un des fours de l'UVE

La loi avance, mais lentement.

Depuis 2021, la vente de protoxyde d'azote est interdite aux mineurs et les quantités vendues aux particuliers sont encadrées. Mais les impacts sur les installations de traitement restent insuffisamment pris en charge. Malgré le dépôt de 3 projets de loi en 2024, la législation se fait attendre. En 2026, le projet de loi Ripost envisage d'encadrer ce produit sans l'interdire, ce qui pourrait renforcer le suivi et la prévention tout en laissant ouverte la question de son usage récréatif.

La performance énergétique, le bon fonctionnement des équipements et la sécurité des équipes à l'Unité de Valorisation Énergétique de Villejust dépendent des déchets reçus. Face au risque d'explosion lié aux bouteilles de protoxyde d'azote, la priorité reste la sécurité. Chaque véhicule est contrôlé dès le pont-bascule, et les services techniques des 21 communes sont régulièrement sensibilisés et formés à ce danger.



Valérie Beraet
Directrice générale
adjointe du Siom

Le coût d'un fléau : 1,5 M€ en 3 ans !

+ de 250 000 €
de frais d'intervention
et de réparation

+ de 1,2 M€
de manque à gagner

145 000 €
de frais de traitement
pour les bouteilles
retrouvées sur la voie
publique

Le Siom
voit plus loin

Sensibilisation et vigilance

Le Siom poursuit ses campagnes de sensibilisation auprès des communes, des agents municipaux, des usagers et des jeunes publics, particulièrement concernés par les messages sur les usages détournés et les bons gestes de tri. Cette mobilisation locale s'inscrit dans un mouvement plus large des syndicats de traitement, qui demandent une meilleure prévention des risques, une prise en charge financière adaptée et l'intégration de ces déchets dans les dispositifs de responsabilité élargie des producteurs.

PARTIE 4

Tri et recyclage

Un service public performant

Aujourd'hui ,
près de 70 % du contenu
des bacs jaunes est
aujourd'hui valorisé !

Avec la nouvelle déchèterie de Saclay
et les campagnes de caractérisation
menées à Villejust, nous analysons
les déchets, optimisons le tri et
sensibilisons tous les habitants
à des gestes concrets, pour un
territoire toujours plus durable et
responsable.



Valorisation des emballages

Des résultats encourageants !

En 2025, le Siom de la Vallée de Chevreuse a collecté plus de 12 000 tonnes d'emballages.

12 170 tonnes d'emballages ont été réceptionnées en 2025 sur le territoire du Siom. Le tri des emballages et papiers journaux-magazines, assurés par l'entreprise SERIVEL sur son site de Vert-le-Grand en Essonne, a permis d'en recycler 7 304 tonnes, soit 60 % des volumes. Un résultat encourageant qui témoigne de l'engagement des habitants et de l'efficacité du dispositif. Les 3 736 tonnes restantes ont été incinérées avec valorisation énergétique sur le site de Villejust. Les matières valorisables sont majoritairement des fibreux et cartons (26,75 %).

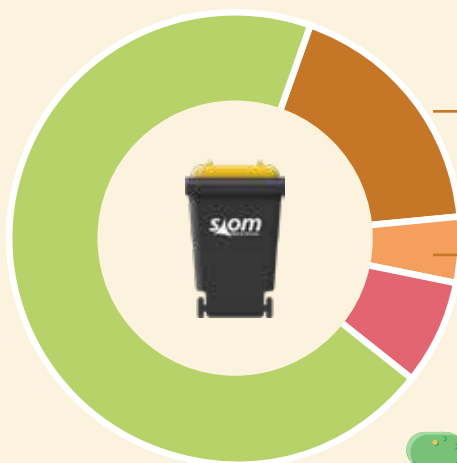
L'objectif pour le Siom est d'améliorer le taux de recyclage des emballages. Application IA, Sensibilisation, refus de bac, campagne de communication aux habitants... Ces solutions déjà déployées vont permettre aux habitants de trier mieux pour recycler plus !



Focus sur les erreurs de tri : le bac jaune ne doit contenir QUE les emballages !

Les principaux refus – environ 30 % du contenu du bac jaune, un taux moyen glissant stable depuis 2024 – concernent les déchets en sacs (25,06 %), les emballages imbriqués (15,38 %), ainsi que des objets non recyclables déposés par méconnaissance.

Près de 70 %
du contenu des poubelles
jaunes est recyclé !



Les déchets en sac
et les emballages
imbriqués constituent
+ de 40 %
des erreurs de tri

+ de 15 %
des déchets
sont mal triés



Non, ce jouet
en plastique
n'a pas sa place
dans le bac jaune !

« Pour améliorer nos performances de tri, il est essentiel d'analyser les déchets qui arrivent dans le centre de tri. C'est tout l'enjeu des campagnes de caractérisation que nous menons sur le site du Siom à Villejust, en amont de leur valorisation. Par exemple, nous retrouvons encore trop d'imbriqués ou de sacs fermés. C'est sur ces flux que nous devons relancer un travail de sensibilisation sur le territoire. »



Étienne Moget
Chargé de mission
Traitement et Valorisation

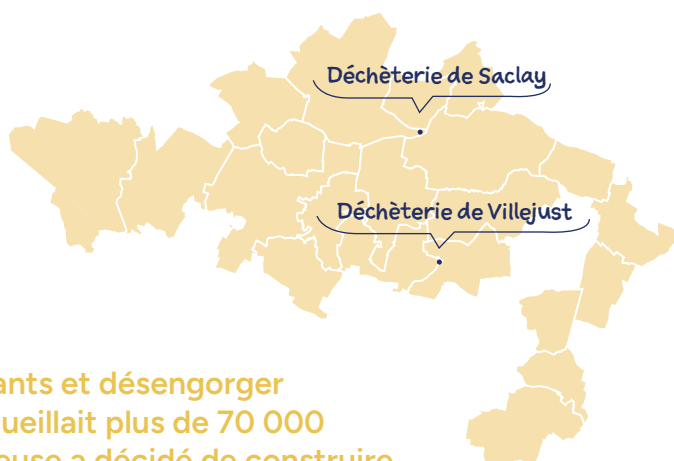
Deux déchèteries pour mieux servir le territoire

Avec l'ouverture de la déchèterie-ressourcerie de Saclay, le Siom a engagé une nouvelle étape dans l'organisation de son réseau de déchèteries. Pensé pour répondre à la saturation du site de Villejust, ce second équipement s'impose progressivement dans les usages : les tonnages augmentent, les passages se répartissent mieux et les habitants s'approprient ce service de proximité. Mais cette montée en puissance soulève aussi un enjeu plus large : mieux trier, mieux valoriser et mieux capter les flux, y compris ceux des professionnels, dans un contexte où certaines filières REP, à commencer par celle des déchets du bâtiment, peinent encore à tenir leurs promesses.

Réseau déchèteries

Une croissance des tonnages réceptionnés à Saclay

Pour mieux répondre aux besoins des habitants et désengorger la déchèterie historique de Villejust, qui accueillait plus de 70 000 visites par an, le Siom de la Vallée de Chevreuse a décidé de construire une déchèterie-ressourcerie à Saclay. Le projet réalisé, le site a été ouvert au public en 2024. Après deux ans d'exploitation, les deux déchèteries en réseau offrent désormais une couverture optimisée au territoire.



En 2025, la déchèterie de Saclay a enregistré 28 651 passages, représentant 31,47% de la fréquentation totale du réseau. Les week-ends, les habitants y sont plus nombreux, démontrant l'attractivité de ce nouvel équipement. 3 318 tonnes de déchets ont été déposés par les usagers, soit un ratio moyen de 116 kg par visiteur. De plus, ces derniers ont pu exprimer leur satisfaction en tant qu'utilisateur via un questionnaire en ligne. Ces résultats témoignent de la montée progressive de la fréquentation, de la qualité des échanges avec les usagers et de l'efficacité du réseau.

L'objectif 2026 pour le Siom est d'atteindre un équilibre 50/50 entre les deux sites afin de fluidifier les flux et améliorer l'accès au service pour tous, tout en ouvrant Saclay aux professionnels.

« L'ouverture de la déchèterie-ressourcerie du Siom à Saclay est une vraie réussite. Ici, tout a été pensé pour la fluidité. Le système de déchèterie "à plat" (sans caissons) sécurise les dépôts des déchets, et la signalétique est plus claire. Les habitants trouvent tout de suite où jeter leurs gravats, leur vieux mobilier ou leurs déchets verts. Il y avait une vraie attente de cet équipement de la part des habitants du territoire du Siom. »



Laurent Londero
Responsable du Pôle Patrimoine
et Moyens Généraux



La fréquentation en chiffres



FOCUS SACLAY

3 318 tonnes de déchets

116 kg par usager

Les difficultés de mise en place des filières REP

L'exemple de la filière REP PMCB*

Il y a deux ans, le Siom contractualisait avec l'éco-organisme de la filière REP PMCB pour l'installation de dispositifs dédiés aux déchets du bâtiment sur la déchèterie à Villejust. Deux ans plus tard, elle n'a toujours pas été déployée. Retour sur une année 2025 rythmée par les difficultés rencontrées dans la mise en place de ces filières REP.

En mars 2025, quinze organisations professionnelles saisissaient la ministre sur les difficultés opérationnelles rencontrées par la filière et demandaient une pause afin de permettre un dialogue approfondi avec les parties prenantes. Lors de ces réunions, les associations d'élus ont fait état de carences et de manquements des éco-organismes, notamment :

- Des refus de contractualiser avec une cinquantaine de collectivités qui collectent ces gisements à la charge totale du contribuable.
- Pour celles qui ont contractualisé : Des avances trop faibles sur le financement et menaces de suspension de l'enlèvement des déchets de plâtre, d'huissieries et d'isolants.

En mai 2025, le Gouvernement a annoncé un moratoire avec pour effet une suspension immédiate de huit mesures en vue d'une refondation de la filière: la reprise en entrepôt/atelier, la généralisation de la reprise en chantiers, la reprise sans frais du flux résiduel, la prise en charge à 100 % des coûts de traitement des déchets de la catégorie 1 (matériaux inertes), le versement des soutiens aux collectivités pour la prise en charge des dépôts sauvages

L'impact financier pour les collectivités de ce moratoire est quand à lui estimé à près de 850 M€ dont :

- 550 M€ pour la perte du soutien de la prise en charge sans frais des flux de déchets concernés,
- 30 M€ pour le report de la prise en charge de 100% des déchets inertes (une prise en charge actuellement plafonnée à 80%....!)
- 250 M€ pour le report du versement des soutiens

- financiers à la résorption des dépôts sauvages
- 20 M€ pour le report des outils et le détournement des flux vers d'autres équipements....

Aujourd'hui la filière est en refonte et les collectivités attendent un arbitrage équilibré entre les producteurs et les syndicats de déchets concernant la prise en charge des flux et des coûts.

Le Siom voit plus loin

Le Siom ouvre sa déchèterie à Saclay aux professionnels

Afin de réduire les dépôts sauvages sur le territoire tout en offrant aux professionnels un site permettant un tri optimisé des déchets, le Siom travaille à la mise en place d'un accès dédié sur la déchèterie ressourcerie à Saclay. Sont concernées par ce nouveau service les entreprises domiciliées sur le territoire ou ayant un chantier sur le territoire quelle que soit leur taille. Une inscription sur une plateforme en ligne avec prépaiement leur permettra d'y déposer leurs déchets selon une grille tarifaire et sans limite de passage. L'objectif ? Capter le maximum de déchets, réduire leur présence sur le territoire et augmenter le tri.

*PMCB : Produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment

Prévention des déchets

Moins de déchets, plus d'actions !

Au Siom, la prévention des déchets se traduit par des actions de terrain, au plus près des habitants, des communes et des associations. Structurés par le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, ateliers et formations accompagnent l'adoption de pratiques plus durables.

L'enjeu : éviter le déchet, prolonger la durée de vie des objets et renforcer la responsabilité collective. En 2025, cette mobilisation a permis de réduire de 10,5 % les déchets du territoire.





PLPDMA

Coordonner la prévention des déchets sur le territoire

Le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2022-2027 fixe la feuille de route du Siom pour réduire les déchets et structurer les initiatives territoriales. Sensibilisation, accompagnement des communes et des entreprises, actions pédagogiques et dispositifs ludiques composent ce plan ambitieux.

Adopté en 2022, le PLPDMA encadre toutes les actions de prévention des déchets sur le territoire jusqu'en 2027. Il s'inscrit dans la dynamique réglementaire et territoriale, en cohérence avec le Plan National de Prévention des Déchets (PNPD) et le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD 2019-2030).

Le plan décline 22 actions autour de 7 axes : écoexemplarité, sensibilisation et communication, instruments économiques, lutte contre le gaspillage alimentaire, gestion des biodéchets, prolongation de la durée de vie des produits et réduction des déchets des entreprises. L'ouverture de la ressourcerie a permis d'orienter les initiatives vers le réemploi et la réutilisation, et d'amorcer une démarche vers les entreprises, bientôt accueillies au sein de la déchèterie du Siom à Saclay.

Aujourd'hui, plus de 80 % des actions prévues sont engagées, consolidant les initiatives locales, structurant la mobilisation des acteurs et préparant les prochaines étapes de réduction des déchets. En 2025, le territoire a atteint l'objectif intermédiaire de -10,5 % de déchets ménagers par rapport à 2010, étape préparatoire vers la réduction nationale de -15 % prévue en 2030.

-10,5%
de déchets ménagers
atteints en 2025
par rapport à 2010

Le Siom
voit plus loin

Territoire Zéro plastique : une nouvelle ambition !

Le Siom lance une étude pour définir une stratégie Zéro Plastique sur le territoire. Une première partie de l'étude, portée par Elcimai et financée en partie par la région Île-de-France, est dédiée au diagnostic des actions mises en place visant à réduire le plastique à usage unique (PUU). Elle permettra d'identifier les usages actuels et d'obtenir un retour d'expérience des communes. Une seconde partie de l'étude a pour objectif de structurer une feuille de route ambitieuse pour réduire ces PUU sur le territoire. Une initiative à suivre.

« Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés fait partie des actions phares du Syndicat pour relever le défi majeur de la transition écologique sur notre territoire. Pour nous, l'enjeu n'est plus seulement de gérer efficacement nos déchets, mais aussi d'accélérer massivement leur réduction à la source. Nous devons atteindre la cible réglementaire des -15% de DMA en 2030 et elle est à notre portée. La mobilisation des collectivités et des associations est essentielle pour garantir la cohérence et l'impact de ces actions. »



Maud Desnos
Chargée de projet Économie Circulaire et Prévention

MA RÉGION
ZÉRO PLASTIQUE



Prévention et engagement : transformer les pratiques au quotidien

Du compostage individuel et collectif aux ateliers zéro déchet et événements écoresponsables, le Siom transforme les initiatives locales en actions concrètes. Chaque geste compte pour réduire, valoriser et responsabiliser sur le territoire.

Déchets verts : compostage, broyage et jardins au naturel

Le Siom poursuit ses actions de gestion et de valorisation des déchets verts, avec un développement du compostage collectif et individuel, des opérations de broyage et des ateliers de jardinage respectueux de la nature.

Le compostage individuel et collectif est une part importante de la politique de réduction des déchets portée par le Siom dans le cadre de son PLPDMA. Depuis le lancement du service il y a plus de 10 ans, ce sont plus de 15 000 foyers en habitat pavillonnaire et 500 sites collectifs qui sont équipés de composteurs. Les référents formés assurent le bon fonctionnement et l'entretien des sites, garantissant l'efficacité des installations.

Tout au long de l'année, le Siom organise des opérations de broyage des végétaux ; en 2025, plus de 14 000 tonnes de déchets verts ont ainsi été traitées. Le broyat est utilisé pour le paillage et comme apport de matière sèche dans les composteurs, contribuant à préserver l'humidité et l'équilibre écologique des sols.

Les ateliers Jardin au naturel, ouverts aux habitants, sensibilisent aux techniques de jardinage respectueuses de la nature et moins génératrices de déchets : taille raisonnée, création de haies sèches, gestion de la tonte et des arrachages. Ces actions participatives font du jardin un espace pédagogique et concret pour adopter des pratiques durables.

« Sur le terrain, on sent que la dynamique a évolué fin 2025 : on fait face à une augmentation significative de la demande sur le compostage collectif et partagé, notamment en pied d'immeuble. Cette prise de conscience crée une formidable dynamique de quartier. De plus, nous proposons de multiples solutions et techniques naturelles comme les opérations de broyage pour réduire la quantité de déchets végétaux produite. Une thématique importante et appréciée sur notre territoire que nous souhaitons amplifier l'année prochaine ! »



Sébastien Torrente
Chargé de sensibilisation
à la prévention des déchets



En plus de dix ans

15 000
foyers
équipés de composteurs
individuels

500
sites collectifs
équipés de composteurs

14 036
tonnes
de déchets verts broyés

228
participants
aux opérations de broyage

100
participants
aux ateliers Jardin au naturel



Mobilisation et écoexemplarité

Le Siom transforme la sensibilisation en action concrète. À travers des ateliers zéro déchet à la ressourcerie et le soutien à des événements écoresponsables, habitants, associations et participants découvrent des gestes simples mais puissants pour réduire les déchets. Ces initiatives font vivre la prévention des déchets au quotidien et montrent que la transition écologique est l'affaire de tous, à chaque atelier, chaque course, chaque événement.



Ateliers Zéro Déchet : (re)découvrir des gestes simples

Le Siom organise régulièrement, sur inscription et gratuitement, des ateliers de prévention à la ressourcerie de Saclay. Chaque mois, une thématique différente est proposée, en lien avec les ventes thématiques de la ressourcerie : désencombrement, DIY cosmétique et produits ménagers, upcycling ou encore réparation d'objets. Ces ateliers permettent aux participants de découvrir des gestes simples pour réduire les déchets au quotidien et de mettre en pratique les principes de l'économie circulaire.

En 2025, 35 ateliers ont été organisés, touchant 310 participants : l'engouement est croissant pour ces pratiques concrètes et accessibles !



Événements écoresponsables : le Siom accompagne et agit

Partenaire opérationnel, le Siom apporte outils, conseils et présence terrain pour amplifier l'impact des pratiques durables sur les événements. Le Raid 28, course-aventure multisports organisée à Bures-sur-Yvette depuis plus de 30 ans, et rassemblant plus de 700 participants, illustre cette démarche. Menus anti-gaspillage et locaux, vaisselle réutilisable, tri des déchets, apprentissage des écocgestes : chaque édition progresse vers le zéro déchet grâce à des mesures concrètes sur site. En 2025, un partenariat a été noué avec Les Foulées de Courtabœuf, course de 5 et 10 km ouverte au public et aux salariés du territoire. Une charte écoresponsable, alignée sur la stratégie "O plastique", est en cours de développement ; ce document de référence « made in Siom » permettra bientôt de guider les organisateurs dans la réduction des déchets, l'optimisation du tri, le réemploi et la sensibilisation des participants.

Sensibilisation

Faire vivre la transition sur le territoire

Transmettre, mobiliser, engager : le Siom poursuit son rôle d'acteur de la transition écologique locale.

Des Écoles Durables à la Fête de la Récup', en passant par les visites de délégations et les actions menées sur le site de Saclay, le syndicat multiplie les occasions de rendre les enjeux du tri, du réemploi et de l'économie circulaire plus concrets.

Ateliers, spectacles, rencontres, jeux : chaque format devient un levier pour informer et faire participer et encourager le passage à l'action. Une dynamique de terrain, au plus près des habitants, pour faire évoluer les pratiques durablement.



Écoles durables

Apprendre à agir dès le plus jeune âge

Depuis 16 ans, le Siom accompagne les écoles du territoire pour sensibiliser les élèves au tri, à la réduction des déchets et aux enjeux du développement durable. En 2025, le dispositif poursuit son évolution avec un nouveau spectacle pédagogique, interactif et engagé.

Former les écocitoyens de demain commence dès l'école. Avec le dispositif des Écoles Durables, créé en partenariat avec l'Éducation nationale, le Siom accompagne les établissements du territoire dans la compréhension des grands enjeux liés aux déchets : tri, compostage, réduction à la source, consommation responsable, cycle de vie des objets et préservation des ressources naturelles. En 2025, cette démarche s'enrichit avec un nouveau spectacle, « M^{ss}ieur Poubelle », conçu pour aborder de manière vivante et interactive la réduction des déchets, la pollution, la surconsommation ou encore le compostage. Une approche pédagogique qui permet aux élèves d'apprendre autrement, en reliant les gestes du quotidien aux grands défis environnementaux.

M^{ss}ieur Poubelle
« N'en jetez plus et triez !
La Terre vous le rendra ! »
Développé par la Compagnie
Bulles de Rêves, le spectacle
interactif M^{ss}ieur Poubelle
traite avec humour de la
réduction des déchets.



Plus de 18 000
écocitoyens ont été
sensibilisés grâce aux
Écoles Durables !



Un dispositif engagé depuis 2009

Depuis sa création, en 2009, le dispositif a permis de sensibiliser plus de 18 000 élèves du territoire aux gestes de tri, à la réduction des déchets et au développement durable. En 2025, deux nouveaux établissements rejoignent le programme, le groupe scolaire du Moulon, à Gif-sur-Yvette, et l'école Jean-Baptiste Corot, à Igny, soit 13 classes et 292 élèves concernés. Au total, 55 écoles sur les 63 que compte le territoire ont déjà été accompagnées par le Siom.



Les déchets n'ont qu'à bien se tenir !

Mieux trier, reconnaître les biodéchets, expérimenter le lombricompostage : les écocitoyens sont à bonne école...



Le Siom, une référence pour partager les pratiques

Au-delà de ses actions de sensibilisation auprès des habitants et des scolaires, le Siom accueille régulièrement des délégations venues découvrir ses équipements, ses projets et son expertise territoriale. En 2025, des représentants ukrainiens et togolais se sont rendus sur ses deux sites afin d'enrichir leurs réflexions sur la gestion et la valorisation des matières dans leurs pays respectifs. La Ville de Dunkerque ainsi que les équipes de Leroy Merlin ont également découvert les installations du syndicat, autour d'enjeux liés à la prévention, au réemploi et à la valorisation des déchets. Ces échanges permettent de partager les expériences, de croiser les pratiques et de faire rayonner les solutions développées localement.



24 mars

Visite de la déchèterie-ressourcerie du Siom par des représentants de la Communauté Urbaine de Dunkerque.



28 novembre

Accueil d'une délégation ukrainienne venue découvrir les installations et les actions menées en matière de prévention et de valorisation des déchets.



La Fête de la Récup' fait le plein à Saclay

Pour sa 15^e édition, la Fête de la Récup' a réuni, le 12 octobre à Saclay, plus de 2 500 habitants autour d'animations, d'ateliers, de découvertes et d'échanges. Organisé sur le site de la déchèterie-ressourcerie du Siom, l'événement a confirmé l'intérêt du public pour les enjeux du réemploi, du tri et de l'économie circulaire.

Une journée festive et engagée au service du réemploi et de l'économie circulaire.

Le vide-greniers de la Fête de la Récup' - 45 stands de particuliers ! - a permis de donner une seconde vie aux objets, dans un esprit convivial et solidaire.



La Roue des déchets

Déployée à l'occasion de cette édition, la Roue des déchets propose une sensibilisation ludique et participative autour du tri, des biodéchets, du recyclage, du compostage, de la valorisation énergétique et du réemploi. Un format simple, convivial et mobile, pensé pour aller à la rencontre des habitants et tester ses connaissances en s'amusant.

**Un événement mobilisateur
+ 2 500 habitants
au rendez-vous**



Le 12 octobre 2025, la Fête de la Récup' a investi le site de la déchèterie-ressourcerie de Saclay pour une édition dense, festive et largement suivie. Au cœur de l'événement, la ressourcerie, ouverte depuis six mois, a suscité un vif intérêt. Pensée comme un lieu de dépôt, d'achat et d'engagement solidaire, elle s'impose déjà comme un maillon important de la dynamique locale en faveur du réemploi et de l'économie circulaire.

Ce rendez-vous annuel, gratuit et ouvert à tous, poursuivait un objectif simple : montrer, de façon concrète et conviviale, comment réduire ses déchets, mieux trier, réparer, réemployer et consommer autrement. Une journée dédiée au réemploi et à l'économie circulaire, rythmée par des animations pédagogiques, des ateliers pratiques, un vide-greniers et des rencontres avec les acteurs engagés du territoire.

« Organiser un événement comme la Fête de la Récup', c'est créer un véritable point de connexion de l'économie circulaire locale. Notre ambition depuis plus de 15 ans reste claire : ancrer la transition écologique dans la réalité de notre territoire. Le vrai succès de cet événement ne se mesure pas seulement au nombre de visiteurs, mais à la fidélité des visages que l'on retrouve d'une édition à l'autre. Nous avons réussi à créer un rituel local. Les habitants se réapproprient leur territoire, tissent des liens durables grâce aux différents ateliers et animations proposés chaque année. »



Stéphane Bertin, Directeur Adjoint de la Communication,
Prévention et Économie circulaire



Dans les coulisses de la ressourcerie
Les visiteurs ont pu suivre le parcours d'un objet au cœur du dispositif : du dépôt à la remise en vente, en passant par le tri, le contrôle et la valorisation.



Espace partenaires
La Communauté Paris-Saclay, Dalkia, Veolia, Sepur, la Semardel et Nicollin figuraient parmi les partenaires présents pour échanger avec les habitants autour du tri, de la collecte et de la valorisation des déchets.

Le Siom voit plus loin

Fresque de l'Économie Circulaire : bientôt sur tout le territoire

Le Siom souhaite déployer la Fresque de l'Économie Circulaire sur l'ensemble de son territoire afin de sensibiliser habitants, scolaires, associations et acteurs économiques aux enjeux de la réduction des déchets et de la préservation des ressources. Cet atelier collaboratif et pédagogique favorise une meilleure compréhension des cycles de production et de consommation, tout en encourageant des actions concrètes pour accélérer la transition écologique locale.

Tous mobilisés pour l'économie circulaire !



Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu composer leur propre parcours : conférences autour du zéro plastique, ateliers zéro déchet, jeux sur le tri, animations compostage, distribution de compost, démonstrations de bennes et de compacteurs, exposition de camions de collecte, visites des coulisses de la ressourcerie, mais aussi fabrication d'objets à partir de déchets, création de boutures dans des conserves recyclées ou de nichoirs à oiseaux. L'événement a ainsi permis de passer de la sensibilisation au geste, en donnant à chacun des idées simples à reproduire chez soi. La Fête de la Récup' a aussi mobilisé de nombreux partenaires. Des associations de la transition, des acteurs du repair café, du recyclage, de l'upcycling et de la vente locale étaient présents pour partager solutions, conseils et savoir-faire.

Faire progresser l'organisation, accompagner les équipes

En 2025, le Siom confirme son ambition : faire de la qualité, de la sécurité, de l'environnement et du bien-être au travail des leviers de progrès. Le maintien des trois certifications ISO traduit une méthode structurée, fondée sur le pilotage, la prévention et l'amélioration continue.

Formations sécurité, montée en compétences, actions QVCT : une même dynamique collective se dessine pour mieux accompagner les équipes et faire progresser durablement le service public.



Amélioration continue

Trois normes, un cap

Le Siom maintient ses certifications ISO 14001, ISO 50001 et ISO 45001 et consolide son système de management intégré, au service de l'environnement, de l'énergie et de la santé-sécurité au travail.

En 2025, le Siom confirme le maintien de ses trois certifications ISO. Plus qu'un label, ces référentiels traduisent une méthode : piloter les activités avec rigueur, objectiver les progrès et faire évoluer les pratiques au plus près du terrain. L'année a conforté la solidité de cette démarche. À Villejust, la qualité du rangement et de la propreté de la déchèterie a été relevée. Les procédures d'urgence sont maîtrisées. Le plan d'actions issu du bilan carbone se déploie, tandis que l'économie circulaire s'inscrit pleinement dans la politique du Siom. Le suivi du PLPDMA illustre également cette dynamique, avec des chantiers structurants comme le projet « zéro plastique à usage unique ».

Sur le volet énergétique, la revue ISO 50001 a été repensée pour gagner en lisibilité, mieux refléter les évolutions récentes des consommations et renforcer le suivi des indicateurs de performance. En parallèle, l'arrivée d'un nouveau responsable HSE et d'un nouveau responsable UVE consolide le pilotage opérationnel.

En matière de santé-sécurité, la mise en place du comité sécurité marque une étape importante : la prévention s'ancre davantage dans les pratiques quotidiennes comme dans les instances de dialogue. La démarche se poursuit enfin avec l'intégration progressive de la déchèterie-ressourcerie de Saclay au système de management intégré.

Le Siom voit plus loin

Un système de management renforcé

En 2026, le Siom poursuivra la consolidation de son système de management intégré autour de priorités ciblées : fiabiliser le suivi des non-conformités, améliorer la planification des actions et renforcer l'intégration de critères énergétiques dans les achats.



Un même cadre de pilotage pour trois enjeux complémentaires

« Le Siom a obtenu pour la première fois la certification ISO 14 001 en 2004, la certification ISO 50 001 en 2013 et 45 001 en 2021. Plus que jamais ce syndicat fait preuve d'avancées dans l'intégration au système mondial de certifications. L'année 2025 a été l'occasion de préparer la clôture de ce cycle d'audit en capitalisant sur les acquis, mais aussi en repensant les indicateurs et leur pertinence. Cela a nécessité l'implication de tous les chefs de service pour parcourir toutes les opportunités d'amélioration continue dans leur fonctionnement. »



Mehdi Mirali

Responsable Hygiène, Sécurité et Environnement

Bilan social 2025

34 agents



19 femmes



15 hommes

par statut



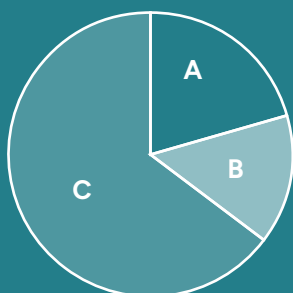
- 30 titulaires
18 femmes
12 hommes
- 4 contractuels
1 femme
3 hommes

par filière



- 19 agents en filière technique
5 femmes
14 hommes
- 14 agents en filière administrative
14 femmes
- 1 agent en filière animation
1 homme

par catégorie



- 7 agents en catégorie A
5 femmes
2 hommes
- 5 agents en catégorie B
3 femmes
2 hommes
- 22 agents en catégorie C
11 femmes
11 hommes

Formations, sensibilisation, ateliers



QVCT :
1 semaine dédiée en juin
+ 1 atelier par mois



Métiers territoriaux

14 formations CNFPT* dispensées pour un total de 173 heures

1 agent a participé à la formation d'intégration



Formations Sécurité / Prévention

Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité : 2 agents

Gestes et postures au travail et au port de EPI : 11 agents

Équipiers de 1^{ère} intervention : 14 agents

Habilitation électrique : 9 agents

Risques chimiques : 4 agents

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) : 9 agents formés



Développement des compétences

Logiciels métiers : 6 agents

Démarche qualité accueil : 15 agents

Économie circulaire : 1 agent

Intelligence Artificielle managers : 5 agents

1 agent a bénéficié d'un avancement de grade.

Bien-être au travail

Une dynamique toute l'année

En 2025, le Siom a renforcé sa démarche de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) en proposant aux agents des rendez-vous réguliers, mêlant prévention, sensibilisation, cohésion et bien-être.

La qualité de vie et des conditions de travail constitue aujourd'hui un levier essentiel pour les collectivités. Au Siom, elle se traduit par une attention portée au bien-être des agents, à la prévention, à la cohésion d'équipe et au climat social.

En 2025, cette démarche s'est inscrite dans la durée, avec la mise en place d'ateliers mensuels tout au long de l'année. Chaque rendez-vous a permis d'aborder une thématique différente : droits des femmes et collecte solidaire de produits d'hygiène pour l'association Louise et Rosalie, atelier d'écriture, prévention solaire, séance de yoga, création de chocolat, prévention des cancers féminins et masculins, ou encore initiation à la langue des signes à l'occasion de la Journée nationale du handicap.

Temps fort de l'année, la semaine de la QVCT de juin a rassemblé les agents autour d'un programme varié, bénéfique pour la cohésion d'équipe : petit déjeuner d'accueil, atelier de mosaïque, boxe, sophrologie, compétition de cornhole, badminton et mölkky, tournois des agents et repas de clôture.

Ces initiatives ont permis de créer des espaces de respiration, de dialogue et de convivialité, tout en inscrivant le bien-être dans le quotidien professionnel.



Mai

Avec le concours de l'association « Sécurité solaire », les agents du Siom ont été sensibilisés aux risques sanitaires liés aux surexpositions.



Juin

Semaine de la QVCT : atelier mosaïque, initiation à la boxe, repas d'équipe... une semaine sous le signe du bien-être, du sport et de la convivialité.



Décembre

Les agents du Siom initiés à la langue des signes dans le cadre de la Journée internationale des personnes en situation de handicap.



« Mon objectif quotidien est de veiller au bien-être des agents. La Semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) n'est pas une simple parenthèse dans l'année ; c'est un levier managérial et social stratégique pour notre collectivité. C'est précisément là que se renforce la cohésion d'équipe. Cet événement permet de valoriser chaque métier, de restaurer du lien direct. Investir du temps dans la QVCT, c'est désamorcer les tensions professionnelles en amont et renforcer durablement le sentiment d'appartenance à notre collectivité. »

Amandine Da Silva Prevost
Responsable des Ressources Humaines

Glossaire



A **AGEC (Loi)**
Loi Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire

APPORT VOLONTAIRE
Mode d'organisation d'une collecte dans lequel un « contenant de collecte » est mis à la disposition du public

B **BIODÉCHETS**
Déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables
BIOGAZ
Gaz produit par la fermentation de matières organiques animales ou végétales (méthanisation)

C **COMPOST**
Mélange de matières organiques et végétales utilisé comme engrais
CTM
Centres Techniques Municipaux

D **DASRI**
Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux
DÉCHET
Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit abandonné ou que son propriétaire destine à l'abandon
DEEE
Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
DÉCHETS MÉNAGERS
Déchets produits par l'activité domestique quotidienne des ménages (ordures ménagères, encombrants), déchets issus de la collecte sélective (emballages, verre, journaux), déchets végétaux, etc.
DDS
Déchets Diffus Spécifiques pour lesquels un traitement spécifique est nécessaire (batteries, peintures, solvants, etc.)
Digestat
Le digestat est le résidu du processus de méthanisation de matières organiques naturelles ou de produits résiduels organiques ; l'autre produit étant le biogaz.
DSP
Délégation de Service Public

E **EMB**
Emballage
ESS
Économie Sociale et Solidaire

G **GNV**
Gaz Naturel pour Véhicules

I **Imbriqués**
Déchets les uns dans les autres
ICPE
Installation Classée Pour l'Environnement

M **MÂCHEFERS**
Résidus incombustibles issus de l'incinération des ordures ménagères
MÉTHANISATION
Transformation (de matières organiques) en méthane (biogaz), par fermentation

O **OMR**
Ordures Ménagères Résiduelles

P **PAV**
Point d'Apport Volontaire
PLPDMA
Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
PRPGD
Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets
PUU
Plastique à Usage Unique

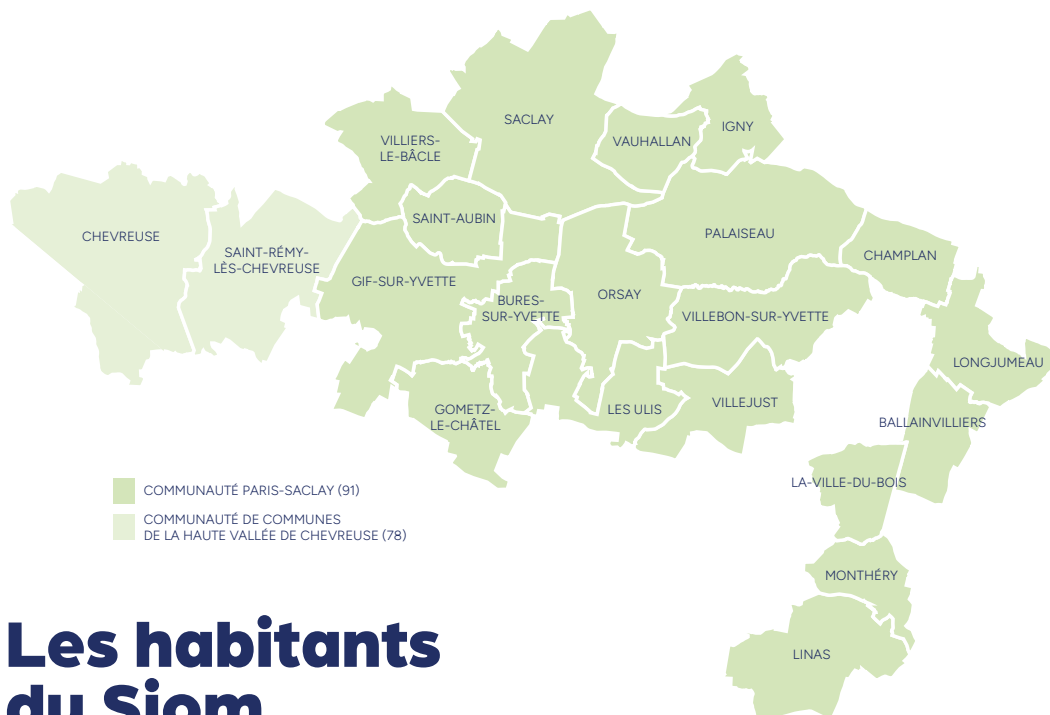
Q **QVCT**
Qualité de Vie au Travail
QVT
Qualité de Vie et des Conditions de Travail

R **REFIOM**
Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères
REP
Responsabilité Élargie du Producteur

S **SERP**
Semaine Européenne de Réduction des Déchets

T **TEOM**
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TGAP
Taxe Générale sur les Activités Polluantes

U **UVE**
Unité de Valorisation Énergétique



Les habitants du Siom

DÉP.	VILLE	POP. TOTALE	POP. MUNIC.	PART PAR POP. TOTALE	HABITAT COLLECTIF	HABITAT PAVILLONNAIRE
Communauté Paris-Saclay (CPS)						
91	Ballainvilliers	4 887	4838	2%	38%	62%
91	Bures-sur-Yvette	9 693	9481	5%	36%	64%
91	Champlan	2 626	2606	1%	24%	76%
91	Gif-sur-Yvette	23 134	22578	11%	54%	46%
91	Gometz-le-Châtel	2 682	2635	1%	28%	72%
91	Igny	10 886	10571	5%	38%	62%
91	La Ville-du-Bois	8 239	8140	4%	30%	70%
91	Les Ulis	25 740	25633	12%	94%	6%
91	Linas	7 362	7310	3%	31%	69%
91	Longjumeau	20 596	20470	10%	72%	28%
91	Monthéry	9 461	9238	4%	50%	50%
91	Orsay	17 019	16655	8%	53%	47%
91	Palaiseau	36 350	36067	17%	71%	29%
91	Saclay	4 449	4380	2%	28%	72%
91	Saint-Aubin	694	671	0%	20%	80%
91	Vauhallan	1 992	1954	1%	16%	84%
91	Villebon-sur-Yvette	10 544	10353	5%	52%	48%
91	Villejust	2 521	2502	1%	29%	71%
91	Villiers-le-Bâcle	1 061	1040	0%	32%	68%
Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC)						
78	Chevreuse	5 670	5531	3%	43%	57%
78	Saint-Rémy-lès-Chevreuse	7 907	7747	4%	25%	75%
Total		213 513	210 400	100%	56%	44%



**Syndicat mixte
des ordures ménagères
de la Vallée de Chevreuse**

www.siom.fr

Chemin Départemental 118
91978 Courtabœuf Cedex
Tél. 01 64 53 30 00

Siret 20006232100019 - Code APE 3811Z

